

## *Eveil à la maison paysanne, 7<sup>e</sup> chapitre*

### **LA NATURE CONSTRUCTIVE DES MAISONS**

Ce document peut-être librement utilisé et diffusé, à l'exclusion de tout usage lucratif

© Jean-Yves Chauvet janvier 2013

Les structures dont sont construites les maisons paysannes témoignent de leur époque ou de leur type régional. Elles sont en gros de deux sortes : 1, à ossature de pan de bois, avec remplissage, ou à ossature de poutres ; 2, à masse porteuse, de pierre, de terre crue ou cuite. Pierre Chaunu parlait de maisons légères et de maisons lourdes<sup>1</sup>. Ces deux sortes de structures se différencient régionalement en contribuant à la distinction des types d'habitat mais elles



peuvent aussi se chevaucher chronologiquement, les maisons de pierre se substituant par exemple aux maisons en pans de bois, les côtoyer aussi parce que le temps qui règle la continuité de l'habitat ancien n'est pas linéaire. Les progrès, dans l'art de construire, n'ont été ni radicaux ni absolus mais souvent conjoints aux constructions qu'ils remplaçaient.

*Deux maisons de Bancigny (Aisne), 1997, l'une est en pan de bois, recouverte d'un bauchage, l'autre en brique. Leur simple apparence extérieure ne permet pas de les dater mais cette datation serait bienvenue.*



<sup>1</sup> BARDET J.P., CHAUNU Pierre, DESERT G., GOUHIER P., NEVEU Hugues, *Le bâtiment. Enquête d'histoire économique. XIVE-XIXe, t.1: maisons rurales et urbaines dans la France traditionnelle*, Paris-le Havre, Mouton, 1971, 544 p.

La première façon de construire les maisons a été d'enfoncer des séries de poteaux dans le sol, par alignements parallèles, pour constituer à la fois les façades, les pignons, les refends et les cloisons des maisons, et de remplir les espaces entre ces poteaux. Les poteaux de la ligne centrale, plus élevés, servaient en même temps de charpente. Ce sont ces orifices, destinés à recevoir les poteaux, qui permettent aujourd'hui de retracer le plan de ces maisons, à l'occasion des chantiers de fouilles archéologiques. Ces relevés démontrent, déjà, l'emploi de normes de constructions et d'une métrologie assurant la reproduction de stéréotypes. Les plans des maisons, du néolithique au Moyen âge, n'étaient pas hasardeux mais déterminés.

*Sauliac-sur-Célé (Lot), écomusée de Cuzals, 1997, reconstitution d'une maison médiévale à poteaux.*

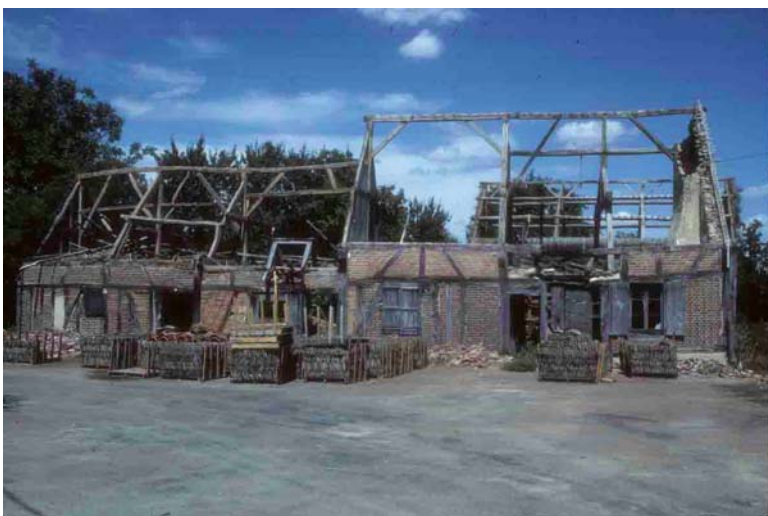


L'une des différences entre ces maisons à poteaux et les *maisons à colombage* tient dans le fait que l'ossature bois de ces dernières repose sur un soubassement hydrofuge de pierre ou de brique, par l'intermédiaire d'une sablière

horizontale. En plus, ces maisons disposent d'une charpente indépendante même si les plus anciennes demeures alsaciennes, par exemple, datant au plus tard du siècle, étaient bâties de

poteaux fâtiés d'un seul tenant.

Toutefois, les mêmes pans de bois servaient respectivement pour les murs extérieurs et intérieurs. Les cloisons et les refends étaient de la même nature constructive, seule, leur position différenciait leurs rôles.



*Le Charme (Loiret), 1986, un pan de bois, avec une charpente indépendante, l'ensemble produisant un effet de légèreté.*

Les maisons en pan de bois occupent de nombreuses régions de France et d'Europe mais selon une typologie et une technologie propres. Nous présenterons, dans une prochaine livraison, leur technologie plus en détail, faite de poteaux et potelets verticaux, de sablières et d'entretoises horizontales, de décharges ou de tournisses obliques.

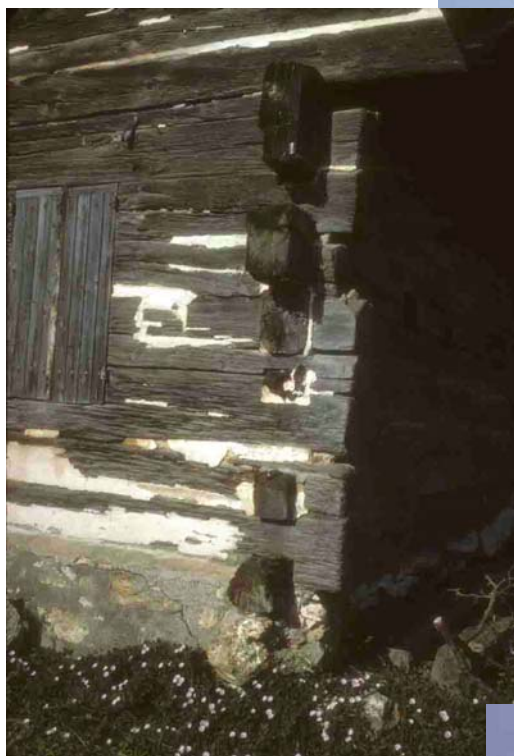
Les maisons à *structure de poutres jointives* sont beaucoup plus rares. Elles n'intéressent qu'une partie des deux Savoie, dans la zone des chalets, et des Hautes-Alpes, dans la vallée de Saint-Véran. Mais on trouve quelques maisons à ossature de poutres, de façon plus marginale, dans le nord Agenais, à cheval sur les départements du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, en Sologne bourbonnaise (Allier), dans la région de Thionne, et plus rarement encore, dans la forêt de Tronçais (Allier). Les chalets savoyards peuvent être de grande taille et les maisons de Sologne bourbonnaises beaucoup plus petites mais, dans tous les cas, la logique constructive reste la même : des poutres sont posées les unes sur les autres, sur un soubassement étanche, et s'encastrent à mi-bois avec les poutres venues des murs ou des cloisons perpendiculaires. Les interstices, entre des poutres irrégulières, sont remplis de mortier.



*Thionne,  
Goyette  
(Allier), 1986.  
Maison en  
poutre sur  
poutre de  
Sologne  
bourbonnaise.*

*Thionne, la Tuilerie (Allier), 1986. détail d'un assemblage de poutres d'angle. L'irrégularité des bois entraîne la mise en place d'épais joints de mortier.*





*Naresse (Lot-et-Garonne), maison à empilage de poutres. Le triangle du pignon est en pan de bois. A gauche, détail de l'assemblage d'angle entre un pignon et une façade.*

*Molinès-en-Queyras (Hautes-Alpes). Dans la vallée de Saint-Véran, une fuste constituée de poutres très jointives, sous un toit de grands bardeaux de mélèzes.*



Les cabanes en  *Pierre sèche*  sont construites de moellons plats, sans aucun liant. Elles sont souvent constituées de cercles de pierre superposés, posés, pour les plus haut, de façon déversée et décalée pour former la coupole sommitale des façades. Cette technique ne s'observe que dans les régions calcaires du sud de la France – Périgord, Quercy, Bas Languedoc, Provence - et n'autorise pas la construction de bâtiments de grandes dimensions. Ces cabanes ne servent généralement que d'abris ou de resserres mais leur présence s'inscrit souvent dans le cadre de véritables systèmes lithiques composés de réseaux de murets. Leur apparition est souvent liée à des défrichements assez tardifs, entre le XVIIIe et le XIXe siècle. La continuité n'est pas certaine entre ces cabanes modernes et les fonds de cabanes gaulois observables, par exemple, sur le site présumé d'Alésia, à Alise-Sainte-Reine, en Côte d'Or. Il serait téméraire de faire remonter nos cabanes d'aujourd'hui aux Celtes : elles n'auraient pas résisté aux agressions du temps.



*Les Bois-Gris (Dordogne), 1986, dans le Périgord Noir, remarquable ensemble de cabanes soudées, représentant les communs d'une petite exploitation. Cet ensemble est unique.*

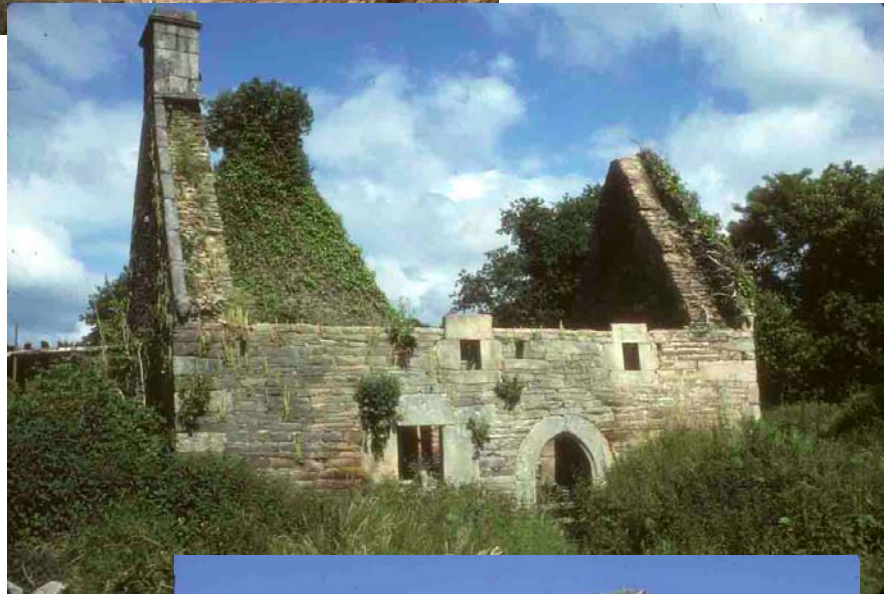
Les véritables maisons à *maçonnerie de pierre* sont à pierres liées, le plus généralement à la terre argileuse. Ces structures de maçonneries, rendues solidaires, non par ces liants mais par la cohésion de la structure de pierre, permettent d'édifier des maçonneries de grande surface, hautes de plusieurs étages. Le corps de la maçonnerie est constitué de moellons maçonnés en deux parements, en principe reliés tous les mètres par des parpaings formant clef. L'étymologie du mot parpaing répond à la définition d'une pierre assez longue pour occuper toute la largeur du mur. Sur les points faibles de cette maçonnerie – encadrements d'ouvertures et angles, à la rencontre de deux maçonneries extérieures – la pierre de taille se

substituée au moellon. Elle est également souvent employée en soubassement et en corniche. Ces maçonneries de pierre s'adaptent au volume général de la maison puisqu'elles épousent les triangles de pignons.



*Poul-Fétan (Morbihan), 1979. privée de charpente et de toiture, les maçonneries nues de la maison bretonne révèlent la disproportion de hauteur entre leurs pignons et leurs façades basses. La maison se présente ainsi dans sa nudité.*

*Poul-Fétan (Morbihan), 1979, sinistré par un incendie à la fin des années 1970, le hameau de Poul-Fétan a été converti en écomusée. Cette ancienne chaumière, privée de toiture, montre combien son appareillage de pierre construit son volume.*



*La chaumière a depuis retrouvé sa couverture de seigle.*



Les maisons en *terre crue porteuse* répondent à trois techniques différentes, d'abord celle de l'abode, ou brique crue, courante dans le Midi toulousain, un peu moins dans certaines Limagnes auvergnates. Ensuite, deux techniques de terre crue massive, le pisé, dans l'est de la France, de l'Auvergne, au Lyonnais et jusque dans le Dauphiné ; dans l'ouest, la bauge, la masse et la terre du bassin de Rennes, observables dans le marais vendéen, en Eure-et-Loir, dans le centre de la Bretagne et dans le Cotentin. Nous reviendrons une autre fois sur les différences entre ces deux procédés. Ces deux types de maçonneries de terre reposent sur un soubassement étanche ; ils se sont souvent substitués au pan de bois et ne représentent pas toujours des techniques très anciennes : en Bresse lyonnaise, on a encore construit des maisons en pisé jusque dans les années 1930-1950.



*Sermantizon, le Burnoux (Puy-de-Dôme), 2001, grange-étable construite en pisé.*

*Champ de la Tour (Ile et Villaine), 2006, bâtiment en terre du Bassin de Rennes.*



*Le pisé et la terre du Bassin de Rennes répondent à deux techniques différentes : leurs textures et leurs structures en témoignent mais il s'agit, dans les deux cas, de maçonneries de terre crue porteuse.*

La *brique porteuse, de terre cuite*, est venue tardivement. C'est elle qui a remplacé le pan de bois quand la terre manquait, en Champagne, en Normandie, en Sologne, dans le Val de Saône notamment. Matériau encore traditionnel mais déjà industriel, elle a été massivement utilisée pour la reconstruction de l'habitat détruit pendant la guerre de 14-18, en Champagne-Ardenne et en Picardie. Sur une maison, la brique est bonne à tout faire puisqu'elle peut prendre toutes les formes auquel le moule la destine. Elle sert donc à l'élévation des maçonneries, aux encadrements d'ouverture et aux chaînages d'angles, aux corniches. Sa capacité à prendre des formes multiples l'a conduit à jouer un grand rôle décoratif sur les façades. Elle était bien sûr hydrofuge et pouvait se montrer réfractaire. Mais ce n'est pas un matériau d'emploi séculaire, elle a cessé d'être utilisée après la seconde guerre mondiale quand sont apparues la brique de laitier, la brique alvéolée et l'aggloméré de ciment. Sa période d'emploi



serait à étudier avec plus de précisions. *Bévillers (Nord), 1988, l'habitat tout en brique.*



*Les Grandes-Chapelle (Aube), 1998, encadrements d'ouvertures, corniches, chaînages et bandeaux : la brique souligne de façon décorative une maçonnerie de pierres enduite.*

*Les Grandes-Chapelles (Aube), 1998, brique en façade et pierre enduite en pignon : la brique avait une valeur de représentation plus forte que celle de la pierre.*





*Une maison peut-être définie par les différents matériaux dont elle est constituée et par toutes les techniques de mise en œuvre dont elle est faite. Une telle analyse technique contribue à identifier les types d'habitats locaux et à saisir le modèle technique de chacun d'eux. Elle permettrait également d'apprécier l'évolution technologique dans le temps des maisons d'un même type. L'inventaire des matériaux demande de les identifier, de préciser leur origine et d'évaluer les phases de transformation dont ils ont fait l'objet, entre leur extraction dans le milieu et leur mise en œuvre sur le bâtiment. La reconnaissance des techniques revient à différencier l'ensemble des structures construites issues de la mise en œuvre des matériaux, de comprendre la technologie qui a assuré leur mise en œuvre, les savoir-faire, les gestes et l'usage des outils qui ont accompagné celle-ci.*



*Bisping (Moselle), 1979, dans l'est mosellan comme dans de nombreuses régions de France, les maisons ont souvent changé de nature constructive entre le XVIIIe et le XIXe siècle.*

*La pierre s'est partiellement substituée au pan de bois mais, sur le logis de cette maison, le pan de bois de l'étage a conservé son torchis d'origine.*



*Par contre, sur l'écurie, le torchis a été remplacé par de la brique et de la pierre, le torchis ayant sans doute davantage souffert de la proximité du bétail.*



*Dite « Maison du Clément », cette maison a été restaurée entre 1980 et 1986 par Maisons Paysannes de Moselle, sous forme de chantiers de bénévoles, dans le cadre de l'Union R.E.M.P.ART.*

## De fond en comble

Une maison s'édifiant, en principe, de bas en haut, on commence par l'asseoir sur des **fondations** et à l'ancrer au relief, si nécessaire. C'est un lieu commun de dire que les maisons paysannes n'ont pas de fondations, du moins selon nos normes actuelles qui prescrivent, par exemple, des fondations hors gel et étanches aux remontées d'eau par capillarité du sol. Et pourtant, les maisons paysannes ont quand même des fondations, mais à leur manière, autrement, elles ne tiendraient pas en place. Le sujet n'a toutefois pas été très étudié et nous ne connaissons guère, des fondations anciennes, que les prescriptions des architectes du XIX<sup>e</sup> siècle, pour les édifices communaux. Il serait bienvenu que les architectes et/ou les archéologues creusent davantage le sujet, au sens propre comme au figuré. Ce sujet répond également à des questions de géologie parce que la nature des fondations dépend de la qualité des sols, de la possibilité d'asseoir la maison sur un terrain dur et sain, de trouver rapidement, ou non, la roche mère.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les architectes prescrivaient la mise en place de fondations très précises, pour la construction des grands édifices communaux. En voici deux exemples, pour le département de la Moselle. Mais ces recettes s'appliquaient-elles aussi pour les maisons paysannes dont les maçonneries restaient maçonnées à la terre et non au mortier ?

*« Première assise de libages bien ébousinés, serrés les uns contre les autres, arrangés et assis sur la plus belle assiette et sur leur lit de carrière, frappés à la masse et garnis avec attention dans les joints. Sur cette première assise on posera d'autres libages frappés au marteau à bain soufflant de mortier. Cette maçonnerie sera élevée au plomb. Elle sera faite au cordeau. Les assises, d'égale hauteur autant que possible, seront menées de niveau avec l'attention d'y placer des parpaings tous les mètres de direction au plus les uns des autres et sans ne jamais saillir dans le parement. **Lucy église 1832** »*

*« La maçonnerie des fondations reposera sur le sol naturel, la première assise sur un libage posé à nu sur le sol en liaison entre eux, serrés les uns contre les autres autant que possible. C'est sur cette assise que sera posée la première couche de mortier, puis une couche de moellons, puis une couche de mortier et ainsi de suite. Chaque moellon, comme la pierraille du remplissage, sera noyé dans le mortier et battu avec un marteau jusqu'à ce qu'il pose solidement. **Louperhouse ponceau 1852** »*

L'ancrage au sol conduit très souvent à rendre le sol fonctionnel par l'intermédiaire de la **cave**, cavité destinée à la conservation des vins et de diverses denrées, creusée dans le sol, couverte d'une voûte ou d'un solivage et dont la présence contraint souvent à surélever le logis de quelques décimètres. La cave représente ainsi une façon d'occuper son sous-sol.



*Châtillon-sur-Saône (Vosges), 1998, la même cave, vue de l'avant et de l'arrière.*



Sur les fondations s'élèvent les **pan**s de bois, les **structures de poutres**, par l'intermédiaire d'un soubassement hydrofuge, et les **maçonneries de pierre, de terre crue ou de terre cuite**, destinées, extérieurement, à représenter les deux façades et les deux pignons de la maison ; intérieurement, à constituer ses murs de refends, perpendiculaires aux façades, servant à cloisonner, de façon porteuse, l'espace intérieure s'il est trop large, et à structurer les façades, si elles ont trop d'ampleur et de largeur. Façades, pignons et murs de refend sont ancrés les uns aux autres pour produire une structure solidaire.



*Bisping (Moselle),  
1980, maison dite de  
la Marie de l'Alfred.  
Le démontage  
soigneux d'une  
maison, en vue de sa  
reconstruction, offre  
l'excellente  
opportunité d'en  
étudier la nature  
constructive.*

*En particulier, les  
assemblages en  
deviennent  
descriptibles. De  
toutes façons,  
l'analyse minutieuse  
de la technologie de  
la maison, en termes  
de matériaux et de  
techniques, est  
nécessaire pour  
assurer sa  
reconstruction.*





*Vouée à la destruction, la maison de la Marie de l'Alfred a été sauvée par Maisons Paysannes de Moselle, en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Lorraine, l'Union R.E.M.P.ART. et la commune de Bisping-Bellesforêts. La voici tour à tour vers 1910-1920, 1979, 1980, 1987, vue de l'arrière, sur son nouveau site, et 1987, lors de la pose du torchis.*



L'aménagement, et la capacité d'habiter l'espace intérieur s'effectuent par l'intermédiaire de **cloisons, légères**, verticales et non porteuses, et de **niveaux horizontaux**, porteurs dans les étages, le plus souvent faits de solivages et de planchers, plus rarement de voûtes. Géographiquement localisées, celles-ci répondent à des types de maisons déterminés. On compte autant de niveaux que d'étages habitables, ce qui relève d'une évidence



*les Caves  
(Maine-et-Loire),  
2003, une  
poutraison  
constituée  
d'un  
sommier et  
de solives,  
entre  
lesquelles  
est appliqué  
un enduit.*

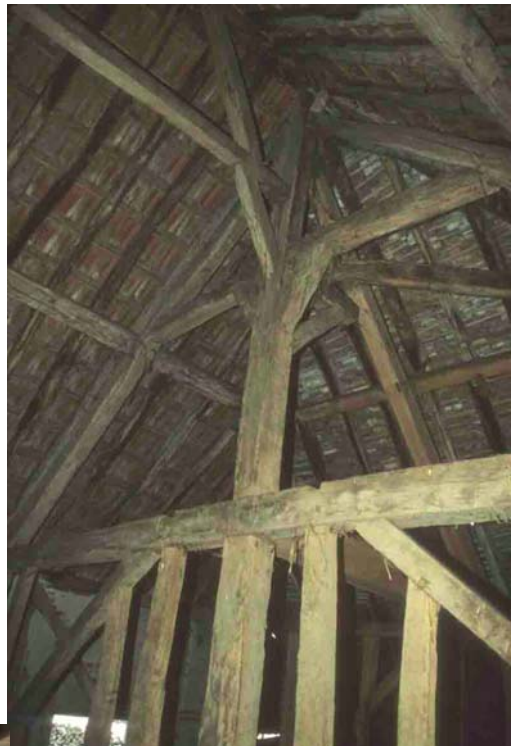
*Génicourt-sur-  
Meuse (Meuse),  
1982, une cloison  
constituée, de  
façon classique,  
de madriers  
plâtrés sur lattis.*



La **charpente** surmonte la structure des murs porteurs de la maison ; elle épouse la forme de la toiture dont elle est destinée à recevoir la couverture. Cette charpente, toujours en bois, répond à des formes et à des technologies variées d'abord gouvernées par la pente du toit, par la volumétrie de la maison, par les portées nécessitées par l'écartement entre les façades. Comme pour le pan de bois, la technologie de la charpente a évolué dans le temps, à ce titre, la charpente représente un marqueur d'âge qui se montrerait d'autant plus précis que les bois de charpente pourraient être datés par dendrochronologie, à condition qu'ils aient au moins conservé des traces d'aubier.

Il existe quelques toits sans charpente, limités aux maisons à double ou triple voûte des grands causses du sud du Massif central. La toiture de lauzes calcaire repose sur un berceau en plein cintre. La pauvreté en bois d'œuvre et l'abondance de la pierre, souvent produite par gélifraction, expliquent cette originalité qui représente une exception.

*Labergement-les-Seurre Jossigny (Côte d'Or), 1992, charpente à poteau sur pan de bois.*



*Pagny-la-Ville (Côte d'Or), 1992, charpente triangulée à surcroît, typiquement bourguignonne. Le surcroît permet de rehausser les combles.*

La **couverture** achève la construction de la maison à laquelle est donnée son étanchéité. Elle est, pour le plus simple, constituée de deux versants inclinés, posés à la base sur le haut des murs gouttereaux (en principe, les façades) et assemblées en leur sommet sous forme d'un faîtage. Ces couvertures se reconnaissent à leurs matériaux de recouvrement dont le registre traditionnel est très diversifié : chaume, bois, pierre, terre cuite. Leur degré de pente varie en fonction de la nature de ces matériaux mais aussi de choix culturels et anthropologiques souvent indépendants des choix climatiques.

Le toit de la maison, engendré par cette couverture, renferme le volume des combles qui peuvent être aménagés en greniers, voire en pièces habitables. Ainsi, de la cave au grenier, la maison s'inscrit entre la terre et le ciel, de façon organique, pratique et symbolique.



*Conques  
(Aveyron), 1998,  
toit de lauze de  
schiste très pentu,  
rendu utilisable  
par la mise en  
place d'une  
lucarne.*

***Comment identifier l'ensemble des techniques de construction par lesquelles ont été conçus nos patrimoines bâtis ? Trois méthodes conjointes sont à notre disposition. D'abord, les archives, qui peuvent décrire les façons de bâtir en leur temps. En particulier, les devis et descriptifs d'architectes du XIXe siècle. Ensuite, l'analyse architecturale et archéologique de la maison, mais elle se heurte à la présence d'enduits et de revêtements et aux parties cachées des structures et des matériaux. Pour bien étudier une maison, il faudrait la démonter. Enfin, par l'expérimentation de ces techniques, dans le cadre de stages de formation ou à l'occasion de chantiers de restauration. Observer et reproduire à l'identique.....***

